



Le Saint-Siège

*Discurso al Embajador de CHILE,
Excmo. Sr. Don Javier CUADRA LIZANA**

16 de noviembre de 1987

Monsieur l'Ambassadeur,

Les aimables paroles que Votre Excellence m'a adressées en cette cérémonie de présentation des Lettres qui vous accréditent comme Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République du Chili près le Saint-Siège me sont particulièrement agréables car elles m'ont rappelé les différentes étapes de mon récent voyage apostolique dans votre noble pays. En même temps me revient en mémoire le souvenir de ces journées où la population du Chili a manifesté sa foi et son espérance en même temps qu'elle a donné la preuve de son indéfectible vocation chrétienne à la fraternité et à la recherche d'une coexistence pacifique.

1. Votre Excellence a parlé de l'important labeur évangélique de l'Église, tant au Chili que partout ailleurs en Amérique Latine. C'est pourquoi en ce moment si important pour son avenir, je voudrais répéter ce que j'ai dit aux Évêques chiliens, au cours de mon voyage: «L'Église est caractérisée par une grande sensibilité pour percevoir que la Vérité du Christ éclaire réellement tous les milieux de la vie de l'homme et de la société» (n. 5). C'est une activité à laquelle, aujourd'hui autant qu'hier, la communauté ecclésiale doit consacrer toutes ses forces en raison d'une exigence qui découle de sa nature même, c'est-à-dire «être sacrement d'unité de tout le genre humain» (cf. *Lumen Gentium*, 1). De cette manière, l'Église du Christ, incarnée dans l'histoire, accomplit sa mission en tous temps et en tous lieux, étant Peuple de Dieu pérégrinant et ferment évangélique dans la société.

Suivant l'exemple des Apôtres, les premiers missionnaires du Nouveau Monde furent envoyés pour prêcher la Vérité sur Jésus-Christ et implanter l'Église dans la féconde terre chilienne. Dès le début, le signe chrétien par excellence, la Croix, a guidé dans l'histoire le chemin de ce noble peuple. Et nous voyons ainsi que Pedro de Valdivia – comme le racontent les documents de l'époque – a voulu, lorsqu'il fonda la ville de Santiago, désigner le lieu «destiné à la construction

de l'église; il le fixa lui-même du côté occidental où, avec grande dévotion il fit dresser une Croix». Au cours de ma visite pastorale dans la zone australe du Chili, j'ai également eu la joie de bénir la majestueuse «Cruz de los Mares» – la Croix des Mers – dans le Cap Froward, une Croix destinée à être phare et guide qui oriente et éclaire toujours ce peuple dans son chemin vers la réconciliation.

2. Mais l'annonce de l'Évangile dont a parlé Votre Excellence ne peut faire abstraction de l'homme concret et de ses besoins, car c'est la personne elle-même, dans son être historique, qui est le destinataire direct de son message. C'est pour quoi dans son pèlerinage vers la cité céleste, l'Église «colonne et fondement de la vérité» (Tim 3, 15) ne peut se désintéresser de la cité terrestre mais, fidèle au suprême commandement de l'amour, elle prêche inlassablement la fraternité entre les hommes, défendant leurs droits légitimes au nom de la vérité et de la justice. Ceci fait partie de sa mission, et comme «elle n'est liée à aucun système politique» (Gaudium et spes, 76), elle recherche uniquement le bien de tous, sans distinction.

Elle y est poussée parce qu'elle a conscience de la dignité de l'être humain, créé à l'image et à la ressemblance de Dieu (cf. Gn 1, 27). C'est pourquoi toute offense infligée à l'homme dans son intégrité physique ou morale, dans la négation de ses droits fondamentaux, dans sa réduction à l'état de pauvreté inhumaine ou d'abandon, n'est autre que profond mépris pour la volonté de Dieu. Par contre, promouvoir le bien de l'homme et de sa dignité, c'est rendre gloire à Dieu et sanctifier son nom. C'est ce que fait l'Église «utilisant tous les moyens, et ceux-là seulement, qui sont conformes à l'Évangile et en harmonie avec le bien de tous» (Gaudium et Spes, 76).

Les gouvernements accomplissent leur authentique mission en faveur du bien commun de l'homme «quand ils respectent le dessein divin sur l'être humain, quand ils garantissent l'ensemble des conditions de vie sociale permettant à l'homme de parvenir plus pleinement et plus aisément à sa propre perfection – consistant en premier lieu dans la sauvegarde des droits et devoirs de la personne humaine» (Dignitatis Humanae, n. 6).

3. Monsieur l'Ambassadeur, j'ai écouté avec le plus grand intérêt ce que vous avez dit à propos de la volonté des plus hautes autorités de votre pays de mener à bien un processus de rénovation des institutions. Aussi le Saint-Siège suit-il de manière particulièrement attentive l'évolution politique et sociale intérieure du Chili, convaincu que, grâce au profond sentiment de responsabilité et d'entente qui unit les autorités gouvernementales et les différentes forces politiques, on pourra facilement trouver les plus justes points de convergence «qui permettront dans un avenir assez proche, la participation pleine et responsable des citoyens aux grandes décisions qui touchent à la vie de la nation» (Discours aux Évêques du Chili, n. 6).

De même, je puis vous garantir le soutien le plus total, le plus décidé l'Église du Chili pour le renforcement d'un objectif que tous doivent avoir en vue et qui doit être éclairé et guidé par les principes éthiques, excluant n'importe quelle tentation de violence, d'où qu'elle vienne.

4. Il me plaît de rappeler maintenant les efforts qu'ont exercé les Autorités du Chili pour surmonter le différend avec la nation-sœur d'Argentine au sujet de la question australe. De cette manière, la signature du Traité de Paix et d'Amitié actuellement en vigueur entre Chili et Argentine a été possible. Surmontée la tentation du conflit armé, cette paix est une heureuse réalité, parce que les parties en désaccord ont su s'engager dans la recherche de la justice, animées par des sentiments de respect mutuel et d'amour fraternel qui ont leur racines profondes dans les principes chrétiens.

Que la Très Sainte Vierge du Carmel, Reine et Patronne du Chili, soit aujourd'hui et toujours l'Etoile qui guide ses fils par les sentiers du bien; qu'elle transforme leurs cœurs et les aide à vivre unis dans une harmonieuse et pacifique coexistence.

Monsieur l'Ambassadeur, en vous assurant de toute ma bienveillance, et en vous souhaitant un heureux accomplissement de la mission que vous a confiée Monsieur le Président de la République du Chili, que je remercie pour ses déférentes salutations, je prie Votre Excellence de lui transmettre en échange mon plus cordial salut que j'étends à toutes les Autorités et à tous mes bien-aimés fils du Chili, pour qui j'invoque de tout cœur la constante protection du Très Haut.

**L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n.51 p.9.*

© Copyright 1987 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana